

*Les inscriptions sur le site de Campus France Guinée débuteront le 15 Novembre 2018.*

**LISTE DES PIÈCES A METTRE DANS LE DOSSIER PAPIER  
A DEPOSER A L'ESPACE CAMPUS FRANCE GUINÉE DANS L'ORDRE INDIQUÉ**

-POUR LES DOSSIERS DÉJÀ DÉPOSÉS A CAMPUS FRANCE EN 2017/2018, SEULS LES NOUVEAUX JUSTIFICATIFS SONT À FOURNIR (Toutes les autres candidatures doivent intégralement constituer le dossier).

Les comptes GN créés depuis 2015 sont toujours valables.

**-TOUTE PIÈCE MANQUANTE PEUT DONNER LIEU AU REJET DU DOSSIER**

	Nature des Pièces	Remarques
<b>PROCEDURE DAP</b> (Licence 1, Ecoles d'Architecture, 1 <sup>ère</sup> année médecine, pharmacie et odontologie)		
<i>Nous fournir une <u>copie certifiée conforme</u> à l'original de chacun des documents ci-dessous</i>		
1	Extrait de d'acte de naissance	
2	Photocopie du <b>Passeport</b> en cours de validité (Passeport biométrique <b>obligatoire</b> pour toute la procédure CampusFrance)	
<b>ETUDES SUPERIEURES</b>		
3	Attestation d'inscription de l'année en cours	
	Diplômes du plus haut au plus bas (exemple : Master, Maîtrise, Licence, DEUG)	
	Bulletins de notes de chaque année d'études supérieures y compris de l'année en cours, si disponible	
	Attestation de sélection ou d'admission au concours d'entrée dans les IES de la République de Guinée	<b>Originaux plus Copies certifiées conformes à l'original, <u>lisibles</u></b>
<b>SCOLARITE SECONDAIRE/ Terminale – Année Bac (ex-Bac2)</b>		
4	Diplôme ( <i>Tricolore ou Diplôme du bachelier du second degré</i> )	<i>Seulement pour les candidats en classe de terminale au moment de la demande</i>
	Relevé de notes de l'examen ( <i>bac unique ou bac2</i> )	
	Bulletin(s) de note de la classe de Terminale	
5	Relevé de notes de l'examen (bac1)	
	Bulletin(s) de note de la classe de 11 <sup>ème</sup>	
	Bulletin(s) de note de la classe de 12 <sup>ème</sup> Bulletin(s) 1 <sup>er</sup> trimestre terminale Attestation d'inscription en terminale	
6	<i>DIVERS : Attestation de stage ou d'emploi, lettre de motivation, CV, etc.</i>	
<b>HORS DAP (L2, L3, Licence pro, M1, M2, Ecoles d'ingénieur, BTS, DUT, CPGE...) : Les mêmes pièces que la DAP en fonction du niveau d'étude atteint par l'étudiant.</b>		
Classez les pièces demandées dans l'ordre de numérotation <a href="http://www.guinee.campusfrance.org">www.guinee.campusfrance.org</a> / Contact : 622-55-28-12 / 622-55-28-13		

